



1-IDENTIFICATION		IDENTIFIANT UNIQUE :	INC-2019-010
DIRECTION :	SÉCURITÉ INCENDIE		
SERVICE :	N/A		
DATE :	18 juillet 2019		
OBJET :	Dépôt des procès-verbaux des rencontres du comité consultatif sur la sécurité publique et la circulation tenues le 29 mai et le 20 juin 2019		

2-ÉTAT DE LA SITUATION – CONTEXTE (Y a-t-il eu des décisions antérieures? Si oui, inscrire le numéro de résolution)
<p>Comme mentionné dans le document des modalités concernant la création du comité consultatif sur la sécurité publique et la circulation de la Ville, les procès-verbaux des rencontres du comité dûment signés doivent être transmis dans les meilleurs délais au comité exécutif, lequel assure le suivi auprès du conseil de la Ville.</p> <p>Par la présente, nous vous transmettons les procès-verbaux des rencontres du 29 mai et du 20 juin 2019, dûment signés par madame Amélie Landry, présidente, et monsieur Luc de la Durantaye, secrétaire.</p>
2.1-ORIENTATION PROPOSÉE (Quelle est la décision souhaitée?)

3-ANALYSE DES ALTERNATIVES (Avantages/inconvénients/impacts)

4-ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

5-ÉCHÉANCIER DU PROCESSUS DÉCISIONNEL (Justifier la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

6-FINANCEMENT (Coûts/revenus/impacts budgétaires 2019-2020-2021)

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Description	Coûts/revenus	Impacts 2019	Impacts 2020	Impacts 2021
Financement déjà autorisé par				
Budget de fonctionnement	Disponibilités budgétaires ?	Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/>	Poste budgétaire :	
Règlement d'emprunt spécifique	RV-	Extra ctb :	Poste budgétaire :	
Règlement « Omnibus »	RV-	Extra ctb :	Résolution CE-	
Autre (spécifier)		Extra ctb :	Résolution CV-	
Numéro de projet PTI :		Projet subventionné ?	Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/>	
Compensation requise ?	Oui <input type="checkbox"/> ou N/A <input type="checkbox"/>	Si projet subventionné, préciser le titre du programme et %		
Titre du programme :				%

6.1-FINANCEMENT – SECTION RÉSERVÉE AUX FINANCES (ne rien inscrire dans cette section)

MONTANT DES COÛTS ARRONDI :

INFORMATION PTI :

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée

Montant à financer

Source de financement proposée

Commentaires :

7-PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Champ de compétence	Position (en accord?)	Date (jj/mm/aa)
		Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	
		Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	
		Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	

Explication :

8-RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de prendre acte des procès-verbaux des rencontres du comité consultatif sur la sécurité publique et la circulation tenues le 29 mai et le 20 juin 2019.


9-LISTE DES PIÈCES JOINTES

ANNEXE 1 - Procès-verbal de la rencontre du comité consultatif sur la sécurité publique et la circulation tenue le 29 mai 2019

ANNEXE 2 - Procès-verbal de la rencontre du comité consultatif sur la sécurité publique et la circulation tenue le 20 juin 2019

10-APPROBATIONS/SIGNATURES

Préparé par (nom complet) :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Brigitte Pouliot	Adjointe administrative	18/07/2019
Signature :		
Nom du directeur/directrice :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Luc de la Durantaye	Directeur	18/07/2019
Signature :		

SIGNATURE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	DATE (jj/mm/aa)
	7-08-2019

PROCÈS-VERBAL**RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LA
SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LA CIRCULATION****MERCREDI 29 MAI 2019 – 8 h 30****Salle de formation corporative
5371, rue de la Symphonie, Charny****Étaient présents :**

Madame	Amélie Landry	Conseillère municipale et présidente du comité consultatif sur la sécurité publique et la circulation
Madame	Janet Jones	Conseillère municipale et vice-présidente du comité consultatif sur la sécurité publique et la circulation
Monsieur	Serge Côté	Conseiller municipal
Monsieur	Gaétan Drouin	Directeur général adjoint - services de proximité et coordonnateur des mesures d'urgence
Monsieur	Michel Desgagné	Directeur du service de police
Monsieur	Jean Paquet	Directeur des infrastructures
Monsieur	Luc de la Durantaye	Directeur du service de la sécurité incendie et coordonnateur adjoint des mesures d'urgence
Madame	Nicole Rodrigue	Conseillère en gestion des communications et des relations publiques à la Direction des communications

Était absent :

N/A

Étaient invités :

Madame	Anne-Véronique Michaud	Conseillère juridique de la Direction des affaires juridiques
Monsieur	Francis Joud	Conseiller en transport et circulation de la Direction du génie
Monsieur	Réjean Langlois	Capitaine à la Direction du service de police

CCSPC-2019-05-59**1. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur Serge Côté
Appuyé par madame Janet Jones

D'adopter l'ordre du jour, avec l'ajout des points suivants dans la section « 5. Divers », soit :

- 5.1 Rue des Chutes-de-la-Chaudière, Saint-Nicolas
- 5.2 Campagne de communication 2020 - CCSPC
- 5.3 Représentation de l'OMH sur la commission des logements

Adoptée à l'unanimité

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 25 avril 2019

Il est proposé par madame Janet Jones
Appuyé par monsieur Serge Côté

D'adopter le procès-verbal de la réunion du 25 avril 2019, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3. Liste des dossiers en cheminement

La liste des dossiers en cheminement est déposée pour information et suivi. On rappelle que l'objectif de cette liste est d'avoir une vue d'ensemble des dossiers à suivre, à court et à moyen terme, par les membres du comité.

4. Sujets de la rencontre du mercredi 29 mai 2019

4.1 Direction du service de police

4.1.1 Plan d'action en sécurité routière – Réjean Langlois

Nous accueillons monsieur Réjean Langlois, capitaine à la Direction du service de police, pour la présentation du plan d'action 2019 en sécurité routière. Ainsi, on revient sur les mandats spécifiques en sécurité routière, sur les différents axes d'intervention, sur le contrôle et les redditions de comptes associés, et sur le calendrier de planification du plan d'action et le calendrier des actions de prévention et de communication, et ce, toujours pour 2019.

Une discussion s'ensuit concernant certains secteurs plus à risque sur le territoire de la ville, dont le coin L.H. Lafontaine et le boulevard Guillaume-Couture. À ce sujet, un retour du ministère des Transports du Québec (MTQ) est attendu puisque la problématique observée se situerait au niveau de la visibilité de la pancarte indiquant l'autoroute 20. Ce dossier sera ajouté à la liste des dossiers en cheminement, pour suivi.

Aussi, on mentionne qu'en prévision de la rentrée automnale, une rencontre est à venir avec l'ensemble des partenaires de la Ville, c'est-à-dire la Société de transports de Lévis, le ministère des Transports et les directions concernées, afin de mettre en place des mesures de mitigation permettant d'assurer une circulation fluide, au retour des vacances estivales et en prévision de la rentrée scolaire. Le mandat a été confié à M. Jean Paquet, directeur du génie.

Pour terminer, on explique qu'un projet pilote est en cours afin de permettre à la Direction du génie d'avoir accès à la banque de données de la police, qui contient les rapports d'accident. Ceci permettrait à la Direction du génie de faire l'analyse des endroits accidentogènes. Pour l'instant, la Direction du génie a accès à cette banque de données sur demande seulement.

4.1.2 Intégration des services d'appels d'urgence MRC de Vaudreuil-Soulanges – Rapport verbal – Michel Desgagné

Monsieur Michel Gagné fait un état de situation concernant le projet d'intégration des services d'appels d'urgence MRC de Vaudreuil-Soulanges. Ainsi, le service 911 sera en fonction à compter du 26 juin prochain. Pour l'instant, il n'y a pas de retard ou d'enjeu d'anticipé. Quatre postes sont en cours de dotation. Monsieur Desgagné souligne l'excellente collaboration des différents partenaires dans ce projet.

4.2 Sécurité civile

4.2.1 Mouvement de sols – Suivi des enjeux – Luc de la Durantaye

Monsieur de la Durantaye fait le point sur les dossiers en cours portant sur des mouvements de sols, soit :

- **Résidence du 164 rue Saint-Joseph**
Le dossier est complexe. Le propriétaire de la paroi rocheuse à l'arrière de la résidence n'a pas pu être identifié. Revenu Québec a accepté d'agir comme administrateur provisoire (bien sans maître), et ce, après de longues recherches. Une rencontre est à prévoir entre Revenu Québec, le ministère de la Sécurité publique (MSP) et la Ville de Lévis, afin de dédommager les propriétaires du 164 Saint-Joseph, et de convenir des travaux à effectuer pour sécuriser les lieux.
- **Immeuble à logements du 6441 Saint-Laurent**
Le permis de démolition a été octroyé au propriétaire récemment. Il est précisé que des analyses géotechniques et qu'un rapport d'ingénierie seront exigés avant de remettre toute construction sur ce terrain.
- **Piste cyclable – Secteur 2983 rue Saint-Laurent**
Un avis avait été émis en début d'année, par le ministère des Transports du Québec (MTQ) et le MSP, à l'effet d'une possibilité de mouvement de sol à cet endroit. On avait alors demandé à la Ville de fermer le secteur jusqu'en mai. Le MSP a autorisé la réouverture du site récemment, en demandant que des travaux de stabilisation de sol soient faits de façon imminente.

De plus, un autre dossier a été ouvert pour le terrain adjacent, toujours pour un possible mouvement de sol. Une expertise a été demandée au MTQ à ce sujet.

Pour terminer, monsieur de la Durantaye explique que la division de la gestion des risques du Service sécurité incendie est à cartographier l'ensemble des zones à risque sur l'ensemble du territoire de la Ville, afin de mieux organiser les secours en cas d'urgence, en amont et à postériori.

4.3 Direction du service de la sécurité incendie

Aucun sujet.

4.4 Direction du génie - Circulation

4.4.1 Dépôt de la FPD GEN-2019-071 du comité technique de circulation (ci-après CTC) du 9 mai 2019 – Francis Joud

La FPD GEN-2019-071 du CTC est déposée, ainsi que les annexes. Les membres valident l'information contenue et sont en accord avec les recommandations formulées.

Monsieur Drouin précise que dorénavant, la FPD sera déposée au comité exécutif, pour ensuite être transmise aux élus pour commentaires, avant d'être déposée au comité plénier.

4.4.2 Bornes de sensibilisation – Liste 2019 – Francis Joud

Monsieur Francis Joud informe les membres du comité que les bornes de sensibilisation ont toutes été installées.

On se questionne à savoir si on prévoit retirer certains dos d'âne, qui sont problématiques parfois en situation d'urgence (transport ambulancier). Monsieur Joud mentionne qu'il pourrait être possible, dans de telles situations.

On prend quelques minutes pour souligner l'excellent travail fait par les équipes, en ce qui concerne l'installation des bornes.

4.4.3 Modification au règlement des pistes cyclables – Article 46 Infractions et peines – Anne-Véronique Michaud

Nous accueillons madame Anne-Véronique Michaud, conseillère juridique, pour la présentation de ce point. À la suite de la dernière rencontre du comité tenue en avril, il avait été demandé de répertorier les pratiques actuelles d'autres villes

comparables, quant aux montants des amendes émises en lien avec le règlement des pistes cyclables en vigueur.

Un tableau comparatif est présenté aux membres du comité

Après discussion, les membres du comité recommandent que le montant soit établi selon ce qui est prévu au Code de la sécurité routière, et recommande qu'une campagne de sensibilisation auprès du public soit faite en amont.

Pour terminer, on convient d'appliquer le nouveau règlement à compter de la prochaine saison, soit en 2020

4.4.4 Chemin du Fleuve – Harmonisation des limites de vitesse (CTC du 9 mai 2019) – Francis Joud

Monsieur Francis Joud explique que le CTC a recommandé à sa rencontre du 9 mai dernier d'harmoniser la limite de vitesse sur le chemin du Fleuve, à 50 km/h dans le secteur de la rue du Juvénat. Ce dernier explique les éléments qui ont mené à cette recommandation. Les membres du comité sont en accord avec la recommandation émise

4.4.5 Rue Champigny – Demande de révision du comité exécutif concernant le stationnement – Francis Joud

Monsieur Francis Joud fait un résumé du dossier, et explique qu'une demande de prolongation de la zone de stationnement a été formulée au CTC. Après analyse, le CTC a décidé de conserver le statu quo, et de ne pas autoriser la demande formulée.

Une discussion s'ensuit entre les membres, concernant d'autres éléments spécifiques à ce dossier, qui ont été soulevés récemment.

Finalement, les membres du CCSPC recommandent au CTC de prolonger l'interdiction de stationner du côté nord en tout temps, et ce, jusqu'à la rue de Boulogne. Monsieur Joud transmettra cette recommandation au CTC.

4.4.6 Route Marie-Victorin – Aménagement piétonnier – Francis Joud

Monsieur Francis Joud fait l'historique de ce dossier. Différentes propositions d'aménagement piétonnier ont été mises sur la table depuis la dernière année, dont la dernière, provenant de la Direction du génie, qui consiste à un accotement sécurisé au nord de la route Marie-Victorin, avec une traverse piétonne à l'intersection de la rue de l'Orée. À ce jour, la Ville de Lévis et le MTQ n'ont pas trouvé de compromis, à la satisfaction de tous.

Après discussion, on suggère de traiter ce sujet à la prochaine rencontre maire/DG, afin que le cabinet du maire puisse faire ses recommandations. Il est à noter que la demande avait été transmise à la Ville par le bureau du député des Chutes-Chaudières.

4.4.7 Rue de Bernières – Présentation de l'aménagement retenu par le comité exécutif – Francis Joud

Monsieur Francis Joud présente aux membres du comité l'aménagement retenu par le comité exécutif. L'aménagement est celui déjà présenté au CCSPC, à savoir, un terre-plein central hybride aéré. On précise que cet aménagement a été retenu à la condition qu'un passage piétonnier sécurisé reliant l'hôtel et le restaurant Normandin y soit intégré.

4.4.8 Sécurité – Passages à niveau – Jean Paquet et Francis Joud

Ce point est reporté à une prochaine rencontre du comité.

4.4.9 Planification de la prochaine rencontre avec les grands générateurs de déplacements – Jean Paquet

Monsieur Jean Paquet explique qu'une rencontre sera convoquée sous peu. La date reste à être déterminée.

5. Divers

5.1 Rue des Chutes-de-la-Chaudières, Saint-Nicolas

Monsieur Gaétan Drouin fait état d'un dossier, concernant la rue des Chutes-de-la-Chaudières (stationnement dans une courbe), dont différentes demandes ponctuelles ont été formulées dans le passé.

Étant donné que le dossier n'a jamais été analysé dans son ensemble, les membres du CCSPC demandent au CTC d'analyser le dossier à nouveau.

5.2 Campagne de communication 2020 - CCSPC

On suggère que le CCSPC se dote d'une enveloppe budgétaire pour 2020, afin de prévoir une campagne de communication sur la sécurité publique et la circulation, dont les modalités seront à définir.

Les membres du comité sont en accord avec cette proposition. La Direction du service sécurité incendie assurera le suivi.

5.3 Représentation de l'OMH sur la commission des logements

On fait état du fait que les propriétaires de logements sociaux n'ont plus de contact avec l'OMH, depuis que la commission des logements a été abolie dans les dernières années. On se demande si c'est possible de les remettre en contact avec l'OMH, de quelque façon que ce soit.

Puisque le lien central était à la Direction de l'urbanisme à l'époque, on suggère de prendre contact avec madame Hélène Jomphe, chef de service à la Direction de l'urbanisme. La Direction du service de police assurera le suivi.


CCSPC-2019-05-61

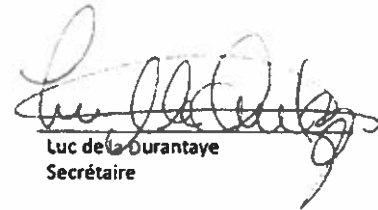
6. Levée de la réunion

Il est proposé par monsieur Serge Côté
Appuyé par madame Amélie Landry.

De lever la séance à 12 h 10.

Adoptée à l'unanimité


Amélie Landry
Présidente


Luc de la Durantaye
Secrétaire

Note : Procès verbal rédigé par Brigitte Pouliot

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LA
SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LA CIRCULATION

Jeudi 20 juin 2019 – 8 h 30

Centre de coordination des mesures d'urgence (CCMU)
5371, rue de la Symphonie, Charny

Étaient présents :

Madame	Amélie Landry	Conseillère municipale et présidente du comité consultatif sur la sécurité publique et la circulation
Madame	Janet Jones	Conseillère municipale et vice-présidente du comité consultatif sur la sécurité publique et la circulation
Monsieur	Serge Côté	Conseiller municipal
Monsieur	Gaétan Drouin	Directeur général adjoint - services de proximité et coordonnateur des mesures d'urgence
Monsieur	Michel Desgagné	Directeur du service de police (jusqu'à 9 h)
Monsieur	Luc de la Durantaye	Directeur du service de la sécurité incendie et coordonnateur adjoint des mesures d'urgence
Madame	Nicole Rodrigue	Conseillère en gestion des communications et des relations publiques à la Direction des communications

Était absent :

Monsieur	Jean Paquet	Directeur des infrastructures
----------	-------------	-------------------------------

Était invité :

Monsieur	Francis Joud	Conseiller en transport et circulation de la Direction du génie
----------	--------------	---

CCSPC-2019-06-62**1. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur Serge Côté
Appuyé par madame Janet Jones

D'adopter l'ordre du jour, avec les modifications suivantes :

REPORT	4 2.1	Gestion des requêtes en matière de circulation
RETRAIT	4 4 3	Harmonisation des règlements de circulation – Proposition d'action de la Direction du génie.
AJOUT	5 1	État des lieux – Passage à niveau

Adopté à l'unanimité

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du mercredi 29 mai 2019

Il est proposé par monsieur Serge Côté
Appuyé par madame Janet Jones

D'adopter le procès-verbal de la réunion du mercredi 29 mai 2019, tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

3. Liste des dossiers en cheminement

La liste des dossiers en cheminement est déposée pour information et suivi. On rappelle que l'objectif de cette liste est d'avoir une vue d'ensemble des dossiers à suivre, à court et à moyen terme, par les membres du comité.

Règlement sur les pistes cyclables : on mentionne que le projet pilote concernant les « longboards » ne pourra être lancé tel que prévu, puisque le nouveau règlement des pistes cyclables n'est pas en vigueur pour l'instant. Des discussions sont en cours entre la Direction du génie et la Direction des affaires juridiques à ce sujet. D'autres préoccupations sont également soulevées, dont le respect de la limite de vitesse (30 km/h) sur les pistes. De façon plus générale, on prévoit faire une campagne de sensibilisation sur le civisme et le partage de la route entre les usagers, incluant l'affichage sur des panneaux à certains endroits stratégiques.

4. Sujets de la rencontre du jeudi 20 juin 2019

4.1 Direction du service de police

4.1.1 Intégration des services d'appels d'urgence MRC de Vaudreuil-Soulanges – État de situation par Michel Desgagné

Monsieur Michel Gagné fait un état de situation concernant le projet d'intégration des services d'appels d'urgence MRC de Vaudreuil-Soulanges. Ainsi, le service 911 sera en fonction à compter du 27 juin prochain. Les effectifs seront en surcroît compte tenu de la longue fin de semaine, afin de s'assurer de capter tous les besoins.

Les membres du comité félicitent monsieur Desgagné et les équipes qui ont travaillé fort afin de mener à terme ce projet.

4.2 Direction générale adjointe – Services de proximité

4.2.1 Gestion des requêtes en matière de circulation

Ce point est reporté à une prochaine rencontre.

4.2.2 Projet d'implantation des DEA dans les lieux publics

Monsieur Gaétan Drouin explique que c'est monsieur Luc de la Durantaye, directeur service sécurité incendie, qui pilotera ce dossier, en collaboration avec madame Manon Gauvreau, directrice de la gestion du capital humain. La première étape consistera à répertorier l'ensemble des bâtiments, et par la suite, à prioriser le déploiement. Un plan d'action sera éventuellement déposé au CCSPC à ce sujet.

4.3 Sécurité civile

4.3.1 Bilan – Communication des risques Valero

Monsieur Luc de la Durantaye fait un état de situation concernant le dossier de la communication des risques de Valero. Ainsi, depuis plus d'un an, Valero procède à une mise à jour de son plan de mesures d'urgence, dans le but d'optimiser l'arrimage des mesures d'urgence avec nos partenaires, et également de préparer et d'informer la population à ce sujet.

Une séance d'information auprès des citoyens potentiellement impactés aura lieu en septembre prochain. Nous sommes toujours en attente de la confirmation de la présence de nos partenaires externes, afin de supporter la Ville dans cette démarche, et de répondre aux questions des citoyens, selon leur champ de compétences respectifs.

4.4 Direction du génie - Circulation

4.4.1 Dépôt de la FPD GEN-2019-XX du comité technique de circulation (CTC) du 13 juin 2019

La FPD GEN-2019-XX du CTC est déposée, ainsi que les annexes. Les membres valident l'information contenue et sont en accord avec les recommandations formulées.

On se questionne à savoir si le stationnement en alternance la fin de semaine dans les rues avoisinant l'Hôtel-Dieu de Lévis est toujours d'actualité. M. Joud soumettra ce sujet au CTC pour analyse.

On valide également auprès des membres que la séquence du dépôt de la FPD convient, c'est-à-dire comité exécutif, transmission aux élus pour commentaires et dépôt au comité plénier. On confirme que la séquence convient à tous.

4.4.2 Recommandation demande d'interdiction de stationner rue La Chaudière

Monsieur Francis Joud informe les membres du comité que le CTC, après analyse, est allé de l'avant avec les recommandations du CCSPC.

4.4.3 Harmonisation des règlements en circulation – Proposition d'action de la Direction du génie

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

4.4.4 Priorisation de construction des trottoirs – proposition d'un processus de la direction

Monsieur Francis Joud explique qu'un outil a été développé en collaboration avec les différentes directions impliquées, afin d'accompagner les élus dans la prise de décisions concernant la priorisation des trottoirs à construire. Cet outil favorisera une prise de décision éclairée, basée sur une liste de critères préétablis. Dans un premier temps, l'outil sera présenté aux DG/DGA, pour ensuite être présenté aux membres du CCSPC, en août ou en septembre prochain.

4.4.5 Chemin Craig – Modification de la vitesse

Monsieur Francis Joud fait un résumé du dossier, et explique qu'une demande de modification de la vitesse a été formulée au CTC, à la hausse (de 50 à 70 km/h), de la route des Rivières au chemin de la Coopérative.

On convient que le pavage de la route doit être une condition préalable. Ensuite, il sera possible d'aller de l'avant et ainsi de modifier les panneaux d'affichage en conséquence. Les membres du comité sont en accord avec cette recommandation.

5. Divers

5.1 État des lieux – Passage à niveaux

Monsieur Francis Joud fait un état de situation, concernant la mise à jour de la sécurisation des passages à niveau.

Ainsi, la ville a jusqu'en 2021 afin de se conformer aux nouvelles normes fédérales. Plusieurs passages à niveau sont sous juridiction fédérale, sur le territoire de la Ville de Lévis (environ 28). Il faut savoir que lorsque le Canadien National (ci-après CN), procède à des mises aux normes et à des entretiens, la ville doit assumer une portion des frais, variant de 10 à 50 %. Des discussions sont en cours avec le CN, afin d'avoir une vue sur les travaux à venir et les coûts, mais également dans le but d'être associé aux solutions

envisagées en amont, afin de proposer des alternatives moins coûteuses, dans certains cas.

À des fins d'analyse, monsieur Drouin verra avec la Direction des finances afin d'obtenir un bilan des taxes perçues à la ville en provenance du CN.

On convient qu'il faudra planifier ces dépenses au PTI 2020 et 2021.

Finalement, on suggère d'apporter le sujet à la Fédération canadienne des municipalités, puisque la Ville de Lévis n'est possiblement pas la seule touchée par l'absorption des coûts découlant des travaux du CN, à la suite de la mise aux normes fédérales. Une vérification sera faite à savoir si la ville est membre de la Fédération. Si ce n'est pas le cas, il serait pertinent d'y adhérer et d'y déléguer officiellement un représentant de la ville.


CCSPC-2019-06-64

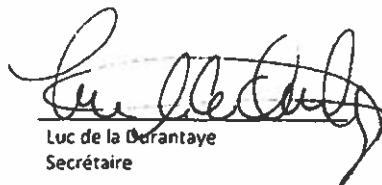
6. Levée de la réunion

Il est proposé par monsieur Serge Côté
Appuyé par madame Janet Jones

De lever la séance à 10 h 25

Adoptée à l'unanimité


Amélie Landry
Présidente


Luc de la Durantaye
Secrétaire

Note : Procès-verbal rédigé par Brigitte Pouliot